



Yvelines • Hauts-de-Seine

CURIOUS LAB 92 - 78

DEFIS COMMUNAUX

DOSSIER D'EXPRESSION DES BESOINS

-
-
- **Le dossier entièrement complété est à adresser par voie électronique à cette adresse:**

curiouslab92-78@hauts-de-seine.fr

1 - OBJECTIFS

A travers le Curious Lab des défis communaux, les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines souhaitent mobiliser l'intelligence collective pour faire émerger des idées innovantes et des pratiques collaboratives en adéquation avec les besoins des communes de leurs territoires.

En effet, face à la baisse des dotations de l'Etat et dans un contexte de changement institutionnel majeur qui demande de plus en plus de compétences variées dans des secteurs diversifiés, les collectivités n'ont souvent pas d'autre choix que de trouver des solutions innovantes et économiques pour continuer à assurer le maintien de la qualité de leurs services publics.

Les deux Départements mettront en relation des communes des Hauts-de-Seine et des Yvelines ayant une problématique locale, avec des étudiants d'établissements d'enseignement supérieur du territoire porteurs d'idées originales et de créativité. Ensemble ils réfléchiront à des solutions collaboratives innovantes et tenteront de relever le défi de « faire mieux avec moins ».

Des sessions « intenses » seront organisées une fois par an, à l'occasion des Journées de l'innovation collaborative. Des équipes de 10 étudiants maximum, auront 5 heures pour réfléchir, échanger, mettre en œuvre des solutions innovantes en adéquation avec la problématique de leur choix et relever leur défi. Les participants seront aidés par des « coaches » pour affiner leurs pistes de réflexion.

Des sessions « ouvertes » auront lieu tout au long de l'année scolaire pour permettre de poursuivre le développement des défis communaux en cours ou de relever de nouveaux défis.

Les projets qui feront l'objet de défis pourront toucher des champs très larges : urbanisme, aménagement, démocratie locale, économie, action sociale, transports et mobilité, sports et loisirs, culture, accueil....Les défis sont ouverts à toute idée s'insérant dans la problématique locale et/ou de service public.

Il s'agira pour les Départements de mettre en réseau les communes avec les acteurs de l'économie collaborative et de continuer à mettre à disposition leur capacité d'ingénierie et d'expertise acquise dans le domaine du soutien à l'économie sociale et collaborative tout en redéfinissant et modernisant leurs modalités d'intervention.

Ce secteur est en effet un réel levier d'innovation favorisant l'émergence d'activités, de filières de services, créatrices de valeur ajoutée ; renforçant l'ancrage territorial, optimisant et valorisant les ressources locales ; développant l'attractivité du territoire en termes d'offres de services, de complémentarité ; favorisant l'insertion et la solidarité, créant et consolidant des emplois sur le territoire.

N.B.

Les défis communaux ainsi que le Curious Lab' n'imposeraient aucun engagement aux communes qui restent totalement maîtres de leurs démarches et de toute suite à donner qu'elles jugeraient utile.

Les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines s'engagent à les mettre en réseau et à alimenter et animer la réflexion collective avec les forces vives du Curious Lab' et ceci dans une démarche souple qui se veut avant tout innovante et collaborative.

2 - ORGANISATION

Qui peut participer ?

Le Curious Lab' est ouvert à toutes les communes des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

Comment y participer ?

- Les communes devront tout d'abord compléter le présent dossier d'expression des besoins, dans lequel elles décriront le défi à relever sur leur territoire.
- Elles devront ensuite transmettre leur dossier par voie électronique à l'adresse curiouslab92-78@hauts-de-seine.fr.

Via cette même adresse, les communes peuvent contacter les équipes de la Direction du développement territorial du Pôle Attractivité, Culture et Territoire du Conseil départemental des Hauts-de-Seine pour être accompagnées dans cette démarche et formaliser le dossier.

3 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour être candidat, le défi devra faire l'objet d'un dossier d'expression des besoins complet.

L'évaluation des défis se fera selon les critères suivants :

- Implication de la commune à accompagner le défi tout au long de sa mise en œuvre (portage politique et administratif)
- Défi ayant besoin d'intelligence collective
- Aspect innovant du projet
- Aspect collaboratif de la démarche
- Amélioration du cadre de vie et de services publics aux alto-séquanais
- Facilité d'appropriation par les étudiants

FICHE 1- PRESENTATION DE LA COMMUNE

1.1 - IDENTIFICATION DE LA COMMUNE

Nom de la commune	Caractéristiques	Adresse principale	Adresse de correspondance si différente	Site Internet	Logo
	Nombre d'habitants : Superficie : Maire :				

1.2 - CORRESPONDANTS EN CHARGE DU DOSSIER

Civilité	Nom	Prénom	Qualité (DGS, DGA, Directeur, chef de service, chargé de projet....)	Téléphone	Courriel

Intitulé du défi

--

Description du défi

Enjeu / Objectif

--

Problématique

--

Attentes (notamment en termes d'innovation et de démarche collaborative)

--

Public bénéficiaire

--